

2^{ème} Comité de pilotage

- Animation du site Natura 2000

- Site FR7200667 - « Coteaux calcaires de la Vézère »

1

Ordre du Jour

➤ Rappels

- Le réseau Natura 2000
- Historique, Périmètres, Enjeux,...

➤ Bilan de l'animation 2019

➤ Prévisionnel 2020

Le réseau Natura 2000

Natura 2000

Natura 2000 en Europe

- 1 réseau de sites européens désignés au titre de 2 directives européennes :
 - **la Directive « Habitats, Faune, Flore » (1992)**
 - la Directive « Oiseaux » (1979)
- Objectif : assurer la survie à long terme des espèces et des habitats naturels particulièrement menacés au niveau européen
- Ces espèces et habitats reconnus comme étant « en danger de disparition », « vulnérables », « rares » ou « endémiques » sont dit « **d'intérêt communautaire** »

Natura 2000 en France

- Pas une mise « sous cloche » de la nature
- Le choix de la concertation

Comité de pilotage

Organe de concertation locale et de débat propre à chaque site N2000

Suit l'élaboration et la mise en œuvre du DOCOB

Phase opérationnelle

Objectif : Elaborer le DOCOB du site

Structure porteuse : Etat

Opérateur : BE MTDA

Phase d'animation

Objectif : Mettre en application le DOCOB du site

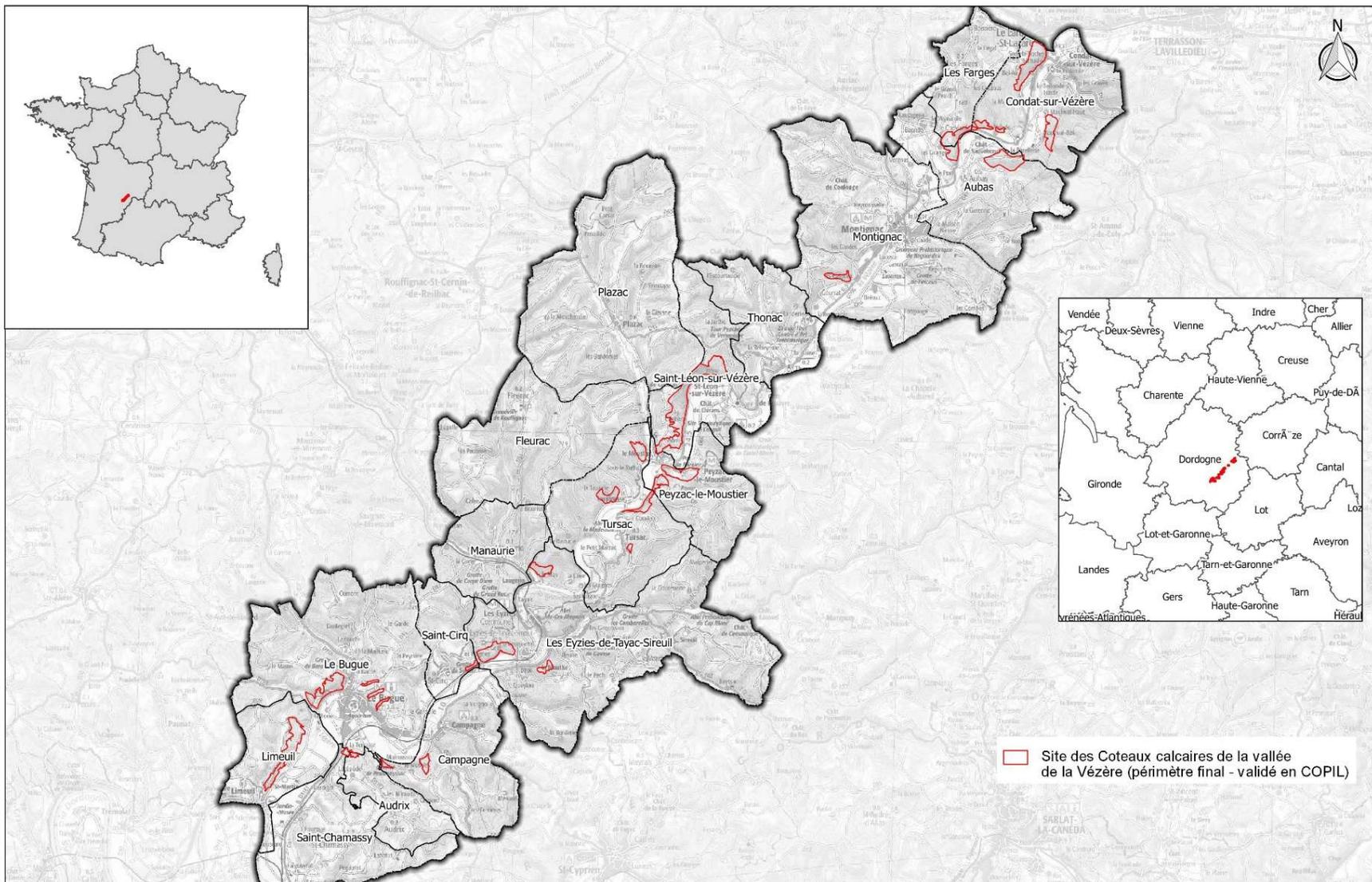
Structure porteuse : CCVH, CCTPNTH

Opérateurs : CEN Aquitaine et CA de la Dordogne

Rappels du DOCOB

Coteaux calcaires de la Vézère

Périmètre du site Natura 2000



➤ **Communes :**
13 (14)

➤ **Surface :**
790,75 ha

Localisation du site

Source des données : DREAL Aquitaine

Fond cartographique numérique : BD SCAN100® IGN®

Réalisation : Agence MTDA

Date : 11/10/2017

Échelle : 1/120000

Enjeux sur le site : 12 HIC



Pelouse sèche



Tonsures annuelles



Lande à Genévriers



Prairie de fauche



Dalles rocheuses à orpins



Source pétrifiante



Grotte non exploitée par le tourisme



Végétation des parois rocheuses



Hêtraies



Forêt de pente à Tilleul à grandes feuilles



Chênaies vertes



Forêt alluviales à Aulne et Frêne

Enjeux sur le site

- **Plusieurs EIC**
 - Chauves-souris (chiroptères)
 - Damier de la Succise
- **Autres enjeux liés aux milieux / habitats naturels et aux espèces :**
 - Reconquête paysagère (espaces en déprises)
 - Flore/Faune (espèces protégées ou patrimoniales)



Animation du site Natura 2000

Bilan de l'animation 2019

Prévisionnel de l'animation 2019

Appropriation du DOCOB
Information et communication sur les mesures de gestion Rédaction d'une newsletter Rencontre avec les élus concernés par la problématique N2000
Rédaction du Projet agro-environnemental et participation CRAEC
Mise en œuvre des contrats N2000 : Identification des propriétaires (BDD parcellaire), Définition des zones prioritaires d'intervention Prise de contact
Montage d'un contrat N2000 (à minima): Diagnostic parcellaire Proposition de contrat et aide au montage de dossier Suivi de l'instruction du dossier
Accompagnement pour la mise en oeuvre d'association foncière pastorale
Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence Réponse aux sollicitations
Préparation et animation des comités de pilotage 1 COFIL de lancement de l'animation 1COFIL de restitution
Rédaction du bilan d'animation annuel

Informier et kommunizieren

- ▶ Objectifs :
 - ▶ Informer, kommunizieren und sensibilisieren insbesondere über die Maßnahmen des DOCOB, die Gegenstand von Verträgen für die Umsetzung von Managementmaßnahmen sein können

Informier et co

- 1 article dans le journal intercommunal de la CCVH présentant Natura 2000



LE SITE NATURA 2000

Les coteaux calcaires de la Vézère

La communauté de communes Vallée de l'Homme, associée à celle du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, a été désignée par le Préfet de la Dordogne structure porteuse de l'animation du site.

Le site Natura 2000 des Coteaux calcaires de la Vézère couvre une superficie de 790 ha et comprend plusieurs coteaux calcaires situés le long de la Vézère entre les communes des Farges à l'amont et Saint-Chamassy à l'aval.

Ces coteaux calcaires sont constitués d'une mosaïque de milieux naturels parmi lesquels on retrouve des pelouses calcaires, des landes à genévriers, des chênaies vertes... Ces milieux reconnus comme rares au niveau européen abritent une faune et une flore remarquables, comme par exemple la Sabline des chaumes, le Léopard ocellé ou encore des nombreuses espèces d'orchidées.

Le plan de gestion du site, appelé « Document d'objectifs », ou DOCOB, a été approuvé par le Comité de Pilotage en 2018. Il propose une série d'actions et de mesures destinées à assurer la conservation des habitats naturels et des espèces en lien avec les activités socio-économiques.

Pour mettre en œuvre ces actions, le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine) et la Chambre d'Agriculture de la Dordogne (CRDA Périgord Noir) ont été retenus comme animateurs du site pour une durée de 3 ans, pendant lequel ils seront notamment amenés à informer, communiquer et expliciter la démarche Natura 2000, à faire émerger des actions concrètes de gestion ou de restauration des milieux, à accompagner leur réalisation, à faire connaître localement les enjeux de biodiversité en sensibilisant le public aux richesses du site.



ci-dessus : Léopard ocellé *Timon Lepidus* ©Matthieu Berroneau
à droite : Orchis brûlé (*Neotinea ustulata*) ©Matthieu DUFFAU CEN Aquitaine



Informier et

- 1 article dans le journal du DD de la CCVH présentant quelques espèces



Des espèces protégées présentes en Vallée Vézère



Faucon pèlerin

Protégé au niveau national, le Faucon pèlerin est un oiseau rupestre. Il utilise les falaises aussi bien comme point d'observation élevé pour la chasse que pour nicher.

Dans les années soixante, l'usage massif de pesticides a entraîné un déclin spectaculaire de l'espèce dans la plupart des régions du globe. Aujourd'hui même si les effectifs de ce rapace se portent mieux, il est toujours surveillé de près.

Quelques couples de Faucon pèlerin occupent aujourd'hui les falaises de la Vézère.

Ecrevisse à pattes blanches

L'Ecrevisse à pattes blanches est une espèce considérée comme en danger de disparition à l'échelle mondiale. En plus de la dégradation de la qualité des eaux, une des menaces principales vient des introductions d'écrevisses américaines qui prolifèrent aujourd'hui dans les cours d'eau.

Sur le territoire, quelques ruisseaux encore bien préservés hébergent l'Ecrevisse à pattes blanches.



Lézard ocellé

Protégé au niveau national, le Lézard ocellé est considéré comme en danger de disparition sur la Région ex-Aquitaine.

Le Lézard ocellé est le plus gros lézard de France puisque sa taille à l'âge adulte est généralement comprise entre 40 et 60 cm de longueur (avec la queue). Il est menacé par la disparition des habitats sur lesquels il vit et en particulier par la fermeture et l'embroussaillage des pelouses calcaires et des landes.

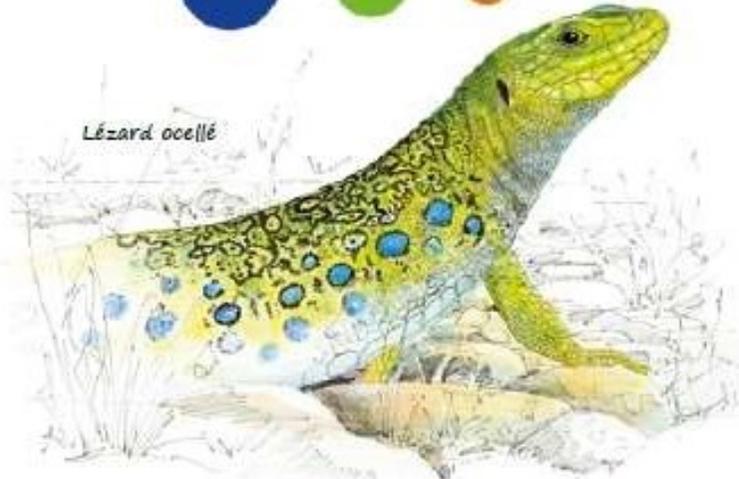
Bien que soumis à l'embroussaillage, les coteaux calcaires ouverts qui bordent la vallée de la Vézère offrent les habitats de vie idéals au Lézard ocellé.



Grand Rhinolophe

Protégé au niveau national, le Grand Rhinolophe est une des 35 espèces de chauves-souris de France métropolitaine et une des 24 espèces présentes sur le département de la Dordogne. La disparition des gîtes de repos est l'une des principales menaces qui pèse sur les chauves-souris.

Les nombreuses grottes et carrières souterraines du territoire, couplées à un environnement encore bien préservé, offrent des conditions de vie idéales pour le Grand Rhinolophe.



Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

Présentation

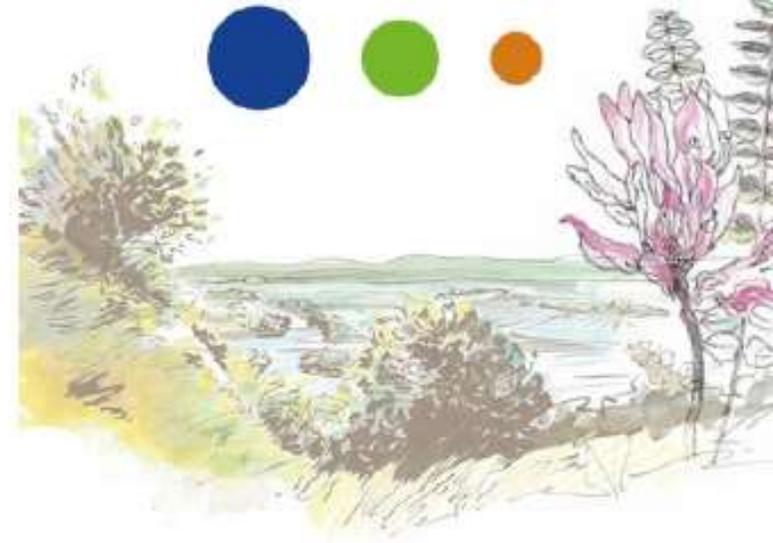
Ophrys mouche



ner et commu

- Conception de 2 flyers
 - Présentation
 - Outils de gestion

Modalités de diffusion?



Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

Les outils de gestion



Informier et communiquer

➤ Rencontres bilatérales animateurs et communes concernées par le site N2000

- 20/09/2019 maire de Condat-sur-Vézère
- 22/11/2019 maire de Saint-Léon-sur-Vézère
- 25/11/2019 maire du Bugue
- 06/12/2019 maires d'Audrix et Saint-Chamassy

➤ Autres communes rencontrées

- Aubas
- Les Farges

- Présentation de la démarche Natura 2000
- Présentation des enjeux biodiversité, des outils de gestion
- Echanges sur les projets de la commune pouvant être en lien avec Natura 2000
- Echanges sur les potentialités de contractualisation (MAEc, Contrat Natura 2000)
- Dossier avec :
 - Résumé du Document d'Objectifs
 - Zooms cartographiques sur les secteurs N2000 de la commune
 - Liste des parcelles et propriétaires concernées
 - Flyers (version provisoire)

Informier et communiquer

- Grand Site Vallée de la Vézère (PIP) : Inspection ministérielle pour la labellisation Grand Site de France
 - Présentation du site Natura 2000 (milieux/espèces)
 - Outils de gestion des sites
 - Sites gérés par le CEN
 - AFPL
 - Pastoralisme



Informier et communiquer

- 20/09/2019 - Ciné-débat organisé en partenariat avec la CCVH (25-30 participants) :
 - Projection du film documentaire « Ô Papillons »
 - Conférence/Débat



Ciné débat

Les papillons patrimoniaux

Vendredi 20 Septembre 2019
Les Eyzies de Tayac Sireuil





Communauté de Communes



Nouvelle-Aquitaine









Présent pour l'avenir

Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine
Nouvelle-Aquitaine

CONTACT
Vincent DUPRAT
05 56 57 67 73
v.duprat@cen-aquitaine.fr

www.cen-aquitaine.org



Ensemble préservons durablement le patrimoine naturel aquitain

Association Loi 1901
Membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
www.reseau-cen.org

Soirée découverte

PAPILLONS de notre RÉGION

V. 20 SEPTEMBRE à 18h

28 avenue de la Forge

24620 LES EYZIES

PAPILLONS de DORDOGNE

Enjeux, connaissances, conservation

FILM "Ô PAPIILLONS"

Primé au Festival FIFO

TOUT PUBLIC GRATUIT

© David SOULET



Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

- ▶ Article 6 de la Directive HFF: « tout plan ou projet susceptible d'affecter ce site de manière significative, [...] fait l'objet d'une évaluation appropriée de ses incidences sur le site eu égard aux objectifs de conservation de ce site »
- ▶ 3 listes recensant les plans, projets, manifestations et activités soumises à cette évaluation :
 - ▶ une liste nationale définit par l'Article R414-19 du code de l'environnement
 - ▶ une 1ère liste locale définit par l'Arrêté préfectoral du 30 mai 2011
 - ▶ Une 2ème liste locale définit par l'Arrêté préfectoral du 20 mars 2012

Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

- Objectif :
 - Assister les maîtres d'ouvrage de projet pour réaliser l'évaluation des incidences
- 4 sollicitations relevant de demande de permis de construire :
 - 3 propriétaires privés
 - 1 société de chasse

Mettre en œuvre les outils contractuels de gestion

- Objectifs :
 - Assurer la conservation des habitats naturels et des espèces du site
 - Mettre en place des actions de gestion/restauration et des pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire cités dans le DOCOB

- 2 outils principaux :
 - **Contrats Natura 2000 (forestiers ou ni agricole ni forestier)**
 - **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**

Mise en œuvre des MAEc

► Objectifs:

- Les Mesures Agricoles Environnementales et Climatiques permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le maintien ou le développement de pratiques favorables à l'environnement.
- Ces mesures sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique

► Financement :

- Elles sont rémunérées sur la base des surcoûts et manques à gagner ; cofinancées principalement par l'Etat, l'Europe(second pilier PAC) et dans certains cas, les Agences de l'eau.

► Pour qui ? :

- agriculteurs volontaires

► Où? : Sur des parcelles déclarées à la PAC

► Durée du contrat: 5 ans sur la base du volontariat

Mise en œuvre des MAEC

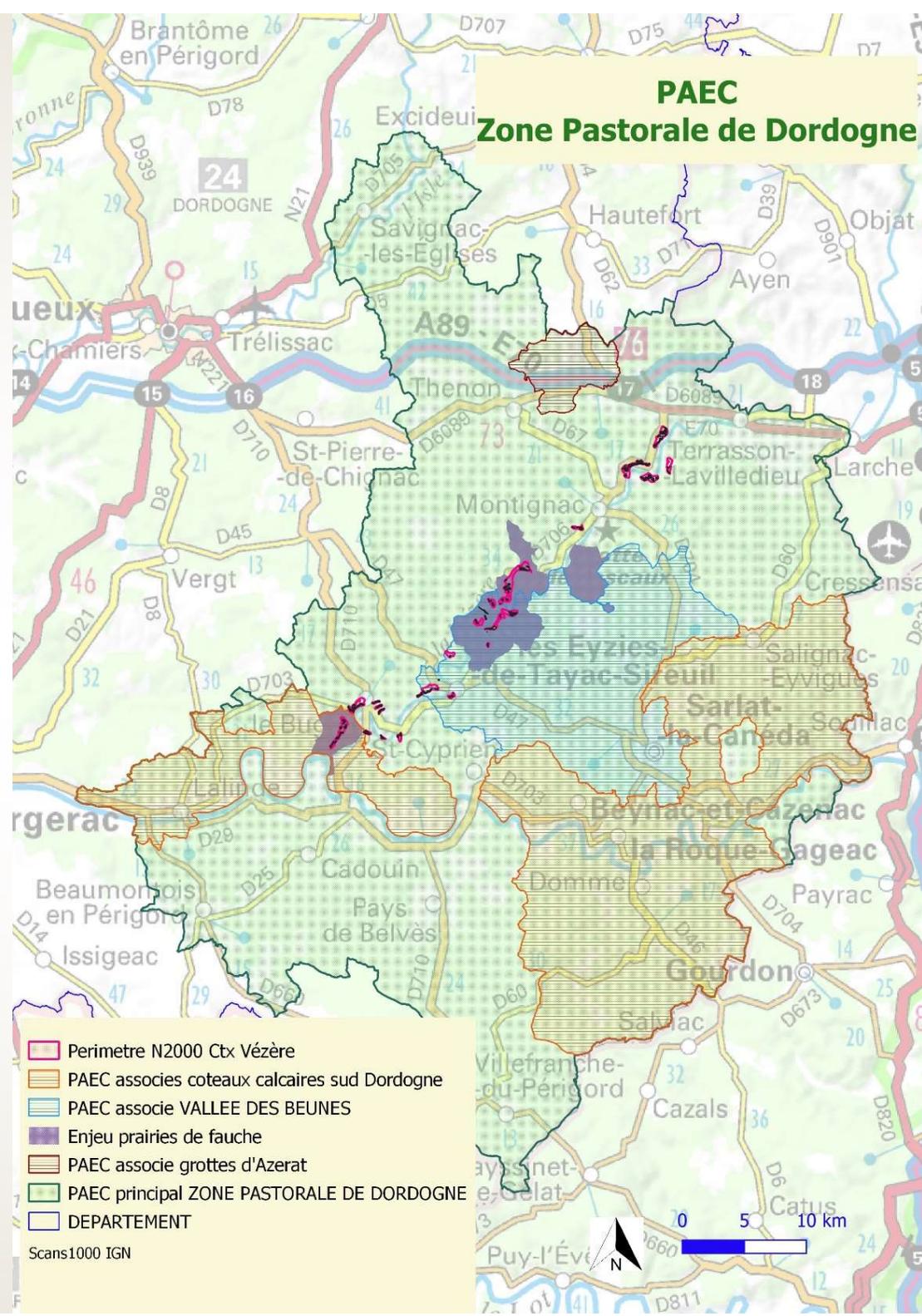
**PAEC DÉPOSÉ EN JANVIER 2020 (réponse AAP région nouvelle aquitaine)
POUR LA ZONE PASTORALE DE DORDOGNE**

Mesures prévues en 2020			
Code (RR_TTTT_MAEC)	Intitulé complet de la mesure	Opérations mobilisées (ex : HERBE03 + COUVER06...)	Montant (€/ha)
AQ_ZPAS_SHP1	Opération individuelle systèmes herbagers et pastoraux - maintien	MAEC SHP Ind.	58.29
AQ_ZPAS_HE01	Milieux ouverts - maintien de l'ouverture par gestion pastorale	HERBE_09	75.44
AQ_ZPAS_HE07	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j) avec absence de fertilisation	HERBE_06 (20 j.) + HERBE_03	165.32

La mesure de retard de fauche est réservée aux prairies localisées dans la vallée de la Seignolle en commune de Valojoux et **aux habitats de type « prairies maigres de fauche » (code Natura 6510) situés sur les communes de St Léon / Vézère, Tursac, Peyzac le Moustier et Limeuil**

Mise en œuvre des MAEc

LE PÉRIMÈTRE DU PAEC



Mise en œuvre des Contrats N2000

► Objectifs:

- Financer des investissements ou des actions d'entretien non productifs visant à assurer le maintien ou le cas échéant, le rétablissement dans un état de conservation favorable des HIC et EIC

► Financement :

- Contrat ni ni : prise en charge 100% (Etat, FEADER, Agence de l'eau)
- Contrat forestier : AP du 25/06/12 fixe les conditions de financements

► Pour qui ? :

- Contrat ni ni : Propriétaire ou ayant-droit / Non agriculteur
- Contrat forestier : Toute personne physique ou morale, publique ou privée

► Où? :

- Contrat ni ni : Sur des parcelles ni forestière ni agricoles sur lesquelles des HIC ont été identifiés
- Contrat forestier : Sur les boisements identifiés comme IC

► Durée du contrat: 5 ans sur la base du volontariat

Mise en œuvre des Contrats N2000

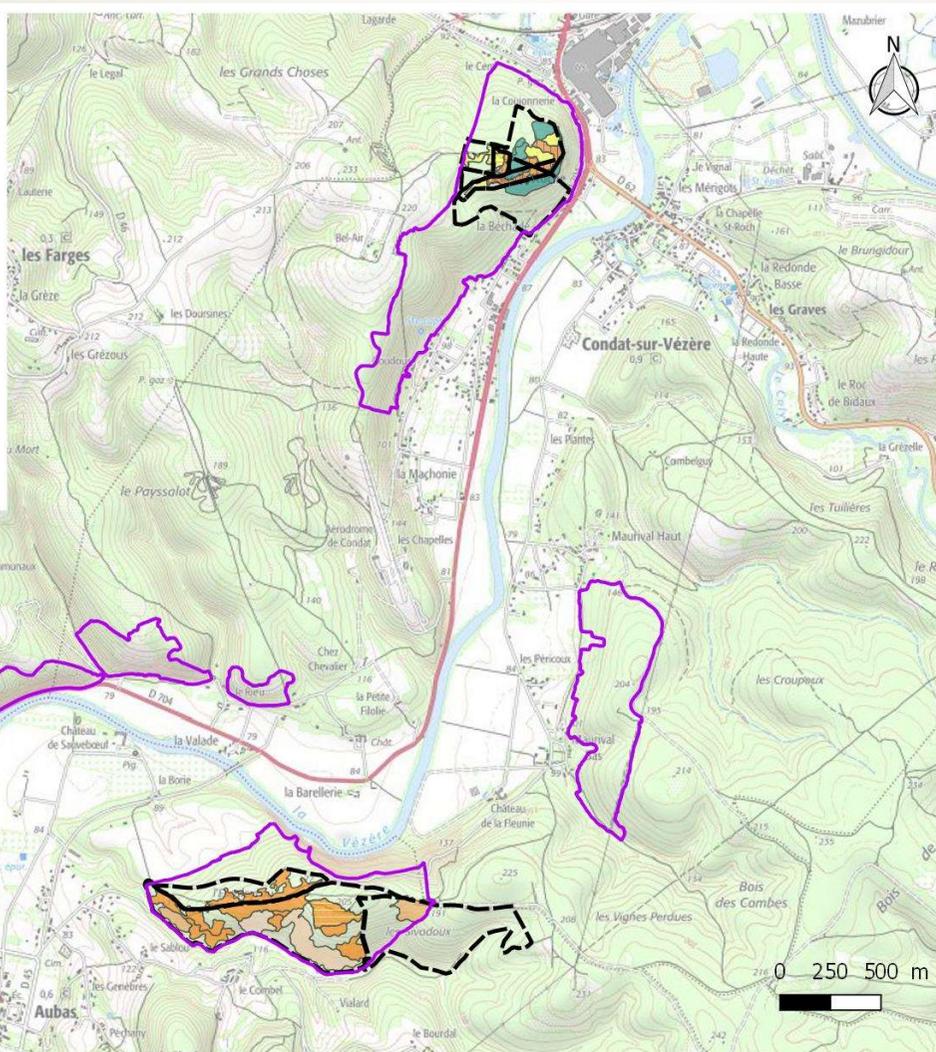
Légende

 Périmètre du Natura 2000

 Parcellaire contrat N2000

Habitats d'intérêt communautaire

-  6210 (100.0%)
-  6210 (90.0%) | 6210-27 (10.0%)
-  6210-12 (100.0%)
-  6210-27 (100.0%)
-  6210-27 (25.0%)
-  6210-27 (40.0%)
-  6210-27 (45.0%)
-  6210-27 (60.0%)
-  6210-27 (75.0%) | 6210 (25.0%)
-  6210-27 (89.0%) | 6110-1 (1.0%) | 6210 (10.0%)
-  9340 (100.0%)



- Emergence d'un contrat Natura 2000 en 2019
- Portage : AFPL Le Randal
- 3 sites concernés : Roche chapelane, Escaleyrou, le Cheylard
- 3 communes
- Environ 30 ha de HIC
- Actions mobilisées :
 - N03Ri : Entretien par pâturage
 - N03Pi : Equipements pastoraux

Mise en œuvre des Contrats N2000

Précision sur les différentes étapes :

- Envoi projet de contrat N2000 à la DREAL NA / DDT24 : avant le 31/01/2020
- Réponse comité de priorisation : fin 02/2020
- Dépôt des dossiers complets en DDT : avant le 30/04/2020
- Engagement des contrats avant le 31/12/2020
- Dernières demandes de paiement 03/2023

=

proposition d'un contrat sur 3 ans

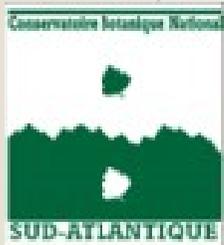
- Emergence d'un contrat Natura 2000 en 2019
- Portage : AFPL Le Randal
- 3 sites concernés : Roche chapelane, Escaleyrou, le Cheylard
- 3 communes
- Environ 30 ha de HIC
- Actions mobilisées :
 - N03Ri : Entretien par pâturage
 - N03Pi : Equipements pastoraux

Participation aux démarches locales

- Objectif :
 - Assurer la prise en compte des enjeux du site Natura 2000 dans les plans et programmes
 - Faire le lien entre le dispositif Natura 2000 et les projets mis en œuvre sur le territoire

- PLUi : Sollicitation de la CCVH pour la bonne prise en compte des enjeux Natura 2000, Chauves-souris, zones humides, ...

Autres programmes – Suivi de l'état de conservation des pelouses



- Directive « Habitats-Faune-Flore » : assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels d'intérêt communautaire
- 1 réseau de suivi de l'état de conservation des pelouses dans et hors site Natura 2000
- 5 placettes de suivi à proximité du site
 - 2013 : mise en place des premiers dispositifs
 - 2019 : nouveaux dispositifs implantés + relecture des dispositifs précédents





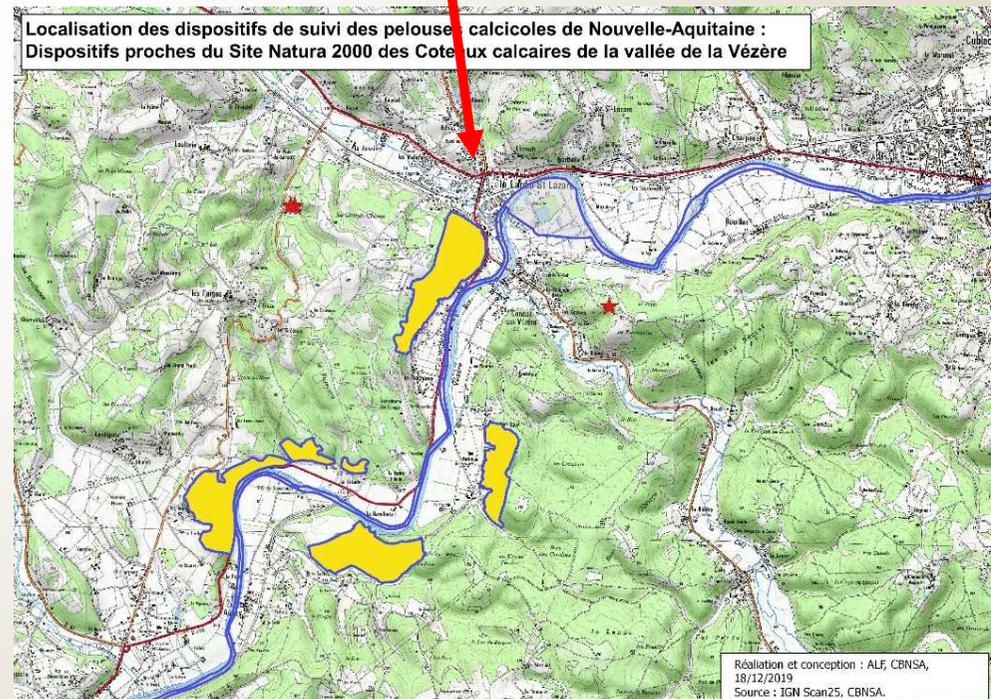
Localisation des dispositifs de suivi des pelouses calcicoles de Nouvelle-Aquitaine :
Site Natura 2000 des Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère



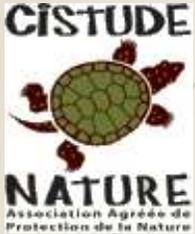
Localisation des dispositifs de suivi des pelouses calcicoles de Nouvelle-Aquitaine :
Dispositifs proches du Site Natura 2000 des Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère



Localisation des dispositifs de suivi des pelouses calcicoles de Nouvelle-Aquitaine :
Dispositifs proches du Site Natura 2000 des Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère



Autres programmes – Les Sentinelles du Climat



- Programme coordonné par Cistude Nature (2016-2021)
- *Comment évaluer et prédire la réponse de la biodiversité régionale face au changement climatique ?*
- Suivis et études scientifiques d'espèces animales et végétales indicatrices des effets du changement climatique sur la flore et la faune de Nouvelle-Aquitaine

Autres programmes – Les Sentinelles du Climat



Autres programmes – PRA Lépidoptères patrimoniaux d'Aquitaine



- Programme coordonné en Aquitaine par le CEN NA
- Plusieurs axes de travail dont « Amélioration des connaissances » comprenant les actions :
 - Améliorer la connaissance de la répartition des lépidoptères en Aquitaine
 - Elaborer une liste rouge régionale

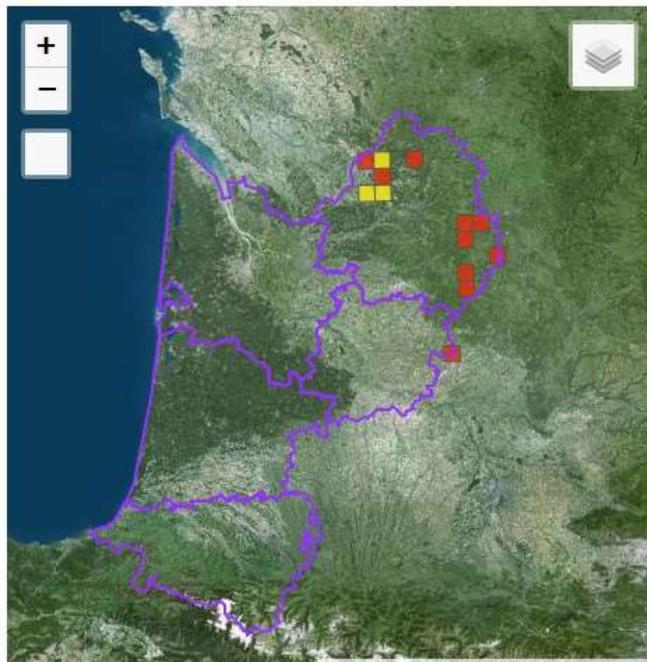
Espèces menacées par la fermeture des coteaux calcaires et localisés en Aquitaine

Responsabilité départementale importante

Observations pour *Satyrus ferula*

Légende

- 1995-2004
- 2005-2015



Nom français	Nom latin	Statut liste rouge Aquitaine
Le Petit agreste ou Mercure	<i>Arethusana arethusa</i>	En danger
La Grande coronide	<i>Satyrus ferula</i>	En danger
Le Petit Bleu nacré	<i>Lysandra coridon</i>	En danger
L'Hespérie du carthame	<i>Pyrgus carthami</i>	En danger
La Virgule	<i>Hesperia comma</i>	Vulnérable
La Thécla des Nerpruns	<i>Satyrium spini</i>	Quasi-menacé
L'Azuré du serpolet	<i>Phengaris arion</i>	Quasi-menacé

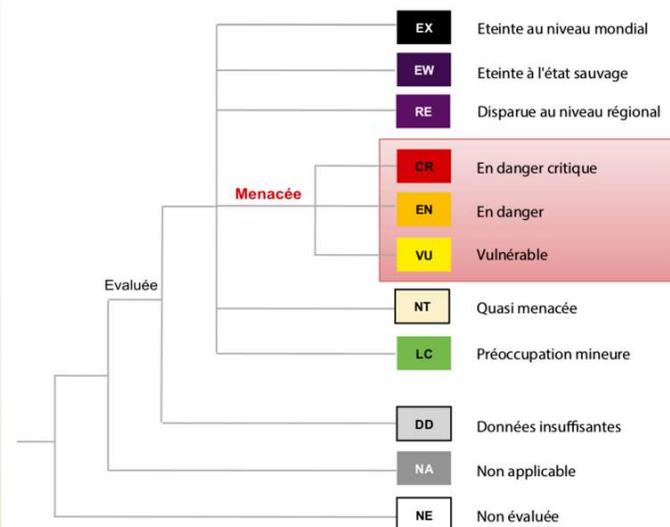


Figure 1. Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

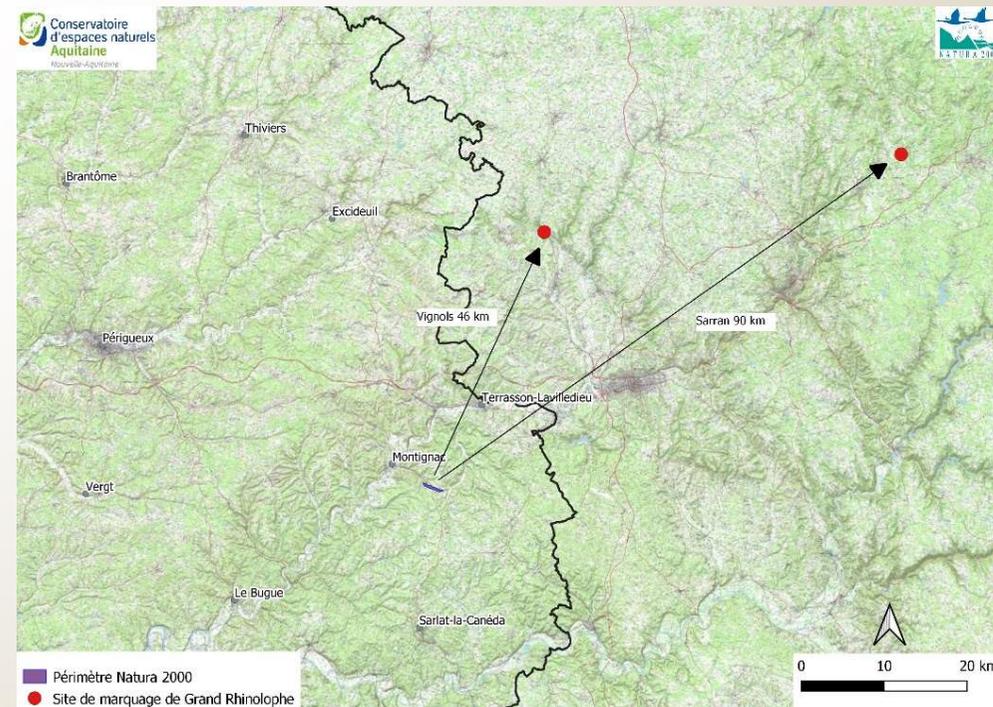
Autres programmes – Suivi d'un réseau de gîtes à Chauves-souris



- Programme coordonné par le CEN NA en ex-Aquitaine
- Suivi à différentes périodes des principaux gîtes à enjeux CS (ex : château de campagne, carrières aux Eyzies,...)
- AT CD24 => Animations Chauves-Souris au Château de Campagne

- Participation au programme Grand Rhinolophe (Portage FNE NA, Coordination PCN) : connaissance des populations et conservation des réseaux de gîtes et des connexions :

- Puçage de 5700 individus en NA
- Scan des individus en hibernation pour évaluer leurs déplacements entre les gîtes



Autres programmes – Réseau de sites du CEN Nouvelle-Aquitaine

- 2 sites en gestion par le CEN sur le territoire avec enjeux identiques au site N2000 :
 - Coteaux calcaires du Brungidour (Condat-sur-Vézère)
 - Coteaux calcaires des Farges (Les Farges)
- Maîtrise foncière et d'usage des parcelles : Acquisitions, Conventionnement privée et publique
- Opération de gestion : restauration mécanique et entretien par pâturage des milieux naturels



Animation du site Natura 2000

Prévisionnel 2020

Action et planning p

	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.
Information et communication sur les mesures de gestion												
Diffusion des flyers												
Poursuite des rencontres avec les élus												
Construction d'un site internet												
MAEC												
Information et communication sur les MAEC												
Diagnostics parcellaires et d'exploitation												
Appui administratif et technique / Suivi du dossier												
Contrat N2000 AFPL le Randal												
Finalisation du contrat : Diagnostic parcellaire et aide au montage de dossier												
Mise en œuvre du contrat : Suivi de l'instruction du dossier, aide à la mise en œuvre technique des actions, suivi administratif et financier												
Proposition et montage d'un 2ème contrat N2000												
Accompagnement association foncière pastorale												
Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence - Réponses aux sollicitations												
Préparation et animation des comités de pilotage												
1 COPIL de restitution de l'animation 2020												
Rédaction du bilan d'animation annuel												

LES ETAPES :

LES ETAPES :

LES ETAPES :

1. Envoi projet de contrat N2000 à la DREAL NA / DDT24 : avant le 31/01/2020
2. Réponse comité de priorisation : fin 02/2020
3. Dépôt des dossier complets en DDT : avant le 30/04/2020
4. Engagement des contrats avant le 31/12/2020

au moment des dossiers PAC

3. Appui administratif et technique dans le suivi du dossier

Merci de votre attention

Si vous avez des questions....

Contacts :

Matthieu DUFFAU

m.duffau@cen-aquitaine.fr

Bernadette BOISVERT

bernadette.boisvert@dordogne.chambagri.fr